

# MAS de Montflourès

---



# Présentation de la MAS de Montflourès

---

## La population accueillie

Autorisée depuis 1981, la Maison d'Accueil Spécialisée propose 41 places dont :

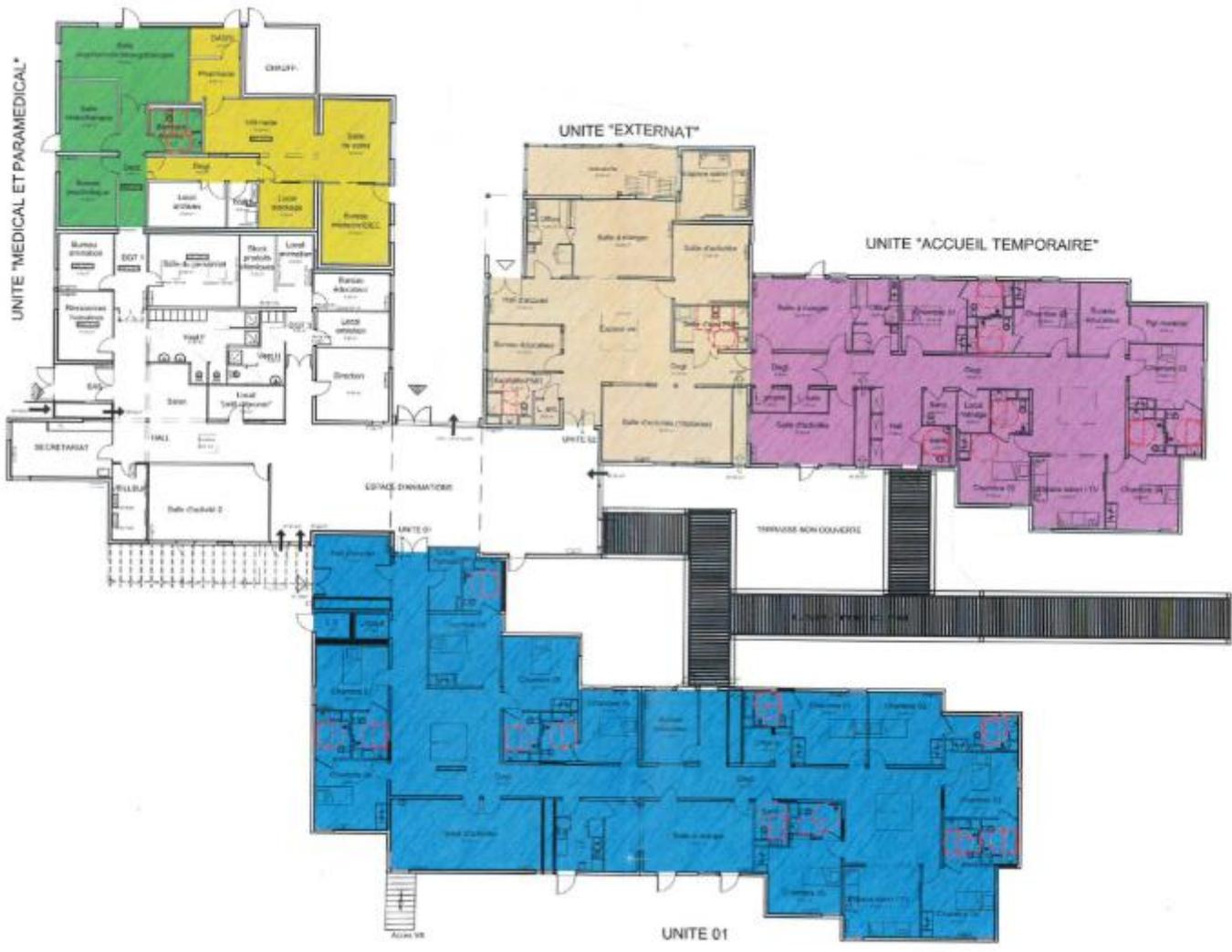
- ❖ 30 en internat réparties au sein de 3 unités deux pour des personnes en situation de polyhandicap associé à une déficience mentale moyenne à profonde et une dédiée aux personnes présentant des troubles du neuro développement,
- ❖ 10 en externat,
- ❖ 1 en accueil temporaire.

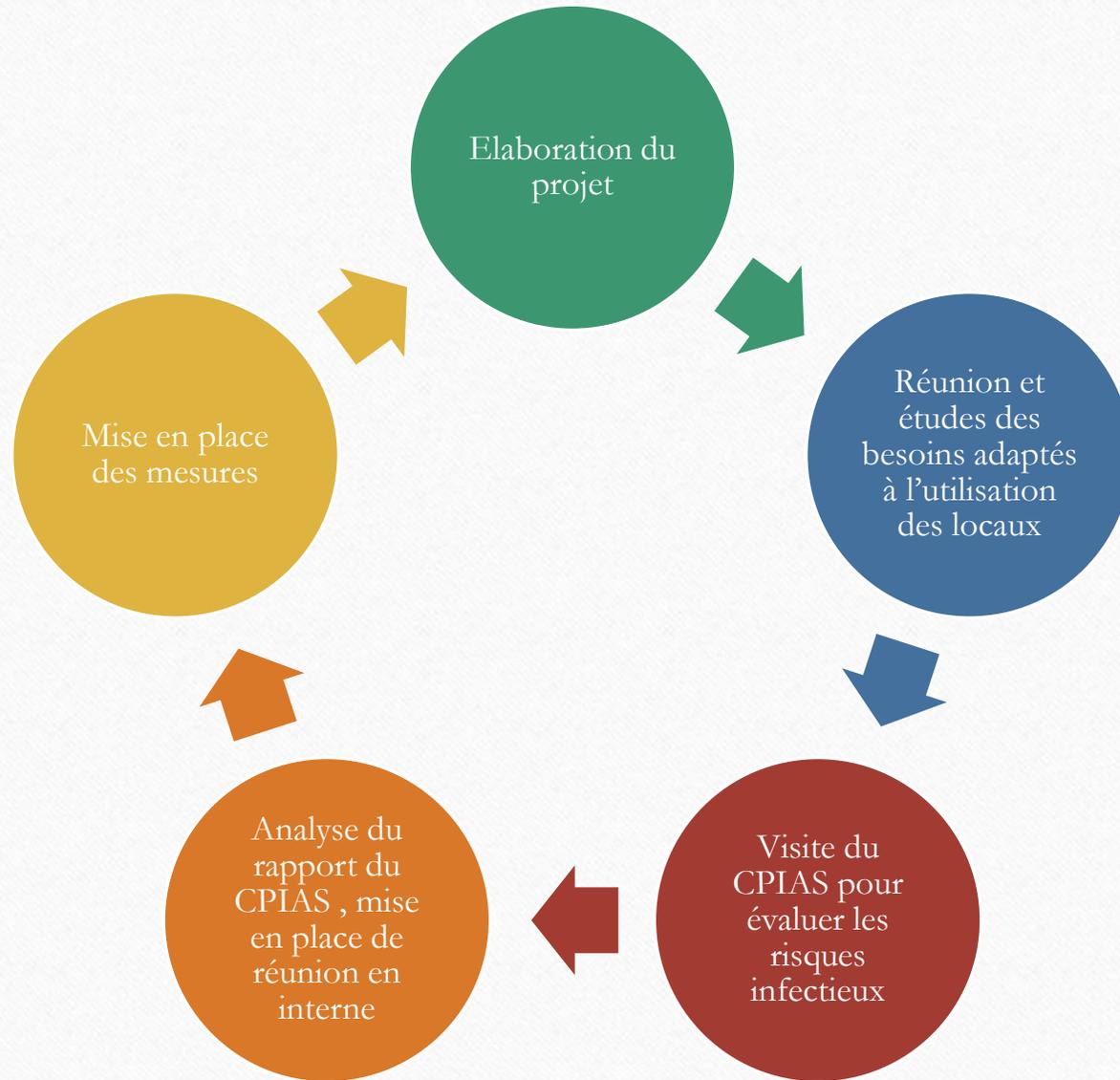
Les locaux n'étant plus aux normes nous avons dû réhabiliter les locaux , le soutien du CPIAS nous a aidé à mettre en évidence des points vigilances particuliers au niveau infectieux.

---

- Points de vigilances

- Points d'eau avec les bras mort à isoler pour éviter la contamination de l'eau
- Désamiantage des sols (amiante présente dans la colle des revêtements de sol), qui nécessite d'isoler les locaux, filtrer et dévier le circuit d'air pour ne pas risquer de contaminer les locaux
- Vigilance sur l'aménagement des futurs locaux provisoires de l'accueil de jour (algeco, branchement points d'eau , désinfection des locaux ...)





# Rapport post passage sur site qui a permis de mettre en évidence les besoins de la MAS pour que les travaux se passent au mieux.

L'EAM et à la MAS de Montflourès Traverse de colombers 34500 BEZIERS Tel: 06.29.12.49.08	
FICHE DE DECLARATION DE TRAVAUX	
FDT N° 1	
Postulant : Mme Duchêne Bruna IDEC N° Tél : 06.28.12.48.06	2. Date : 06 avril 2022 Opas Occitanie EBVERS
3. Objet : Mesures de prévention du risque <b>aspirillaire</b> Opération : réhabilitation bâtiments	
Service : Site : MAS Montflourès (34) Beziers	Date début travaux : Prévisionnelle 06 avril 2022
4. Niveau de risque <b>aspirillaire</b> :	
5. Sommaire du dossier :	
Nombre de pages : Nomenclature des plans : ( ) Déclaration des travaux II) Evaluation des risques et définition des mesures de prévention associées 10 Annexes : Fiche de contrôle d'un chantier Choix des mesures de prévention (V) Plan	
I. Déclaration des travaux	
I-1) <b>Salles concernées</b>	
I-2) <b>Localisation des travaux par rapport aux services à trous de l'hôpital</b> (Plan de repérage joint)	
I-3) <b>Nature des travaux</b> Rénovation bâtiments	
I-4) <b>Description sommaire des travaux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Démontage</li> <li>Restaurations interne de 2 bâtiments séparés : dépose de cloisons et reconstruction, refecton des sols, des peintures, huisseries (dépose et pose), refecton du réseau d'eau et du traitement d'air (zone de climatisation réversible)</li> </ul>	
I-5) <b>Décl. évacuation des travaux</b>	
2 ans sur 2 phases	
Date de début 04 avril 2022	

FDT n°1 Page 1 sur 6

## II. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention associées

### II-1) Evaluation et nature des risques de nuisance

- Empoussièrement
- Impact sur le réseau d'eau
- Système de traitement de l'air à corriger
- Activité maintenue à proximité du chantier

### II-2) Mesures de prévention

- ❖ Le référent chantier détermine la date, l'heure et le planning des travaux avec le responsable de l'établissement.
  - ❖ Aucune activité pendant toute la durée des travaux et de l'entretien dans la zone des travaux
  - ❖ Les travaux se dérouleront hors présence de patient.
  - ❖ Les intervenants fourniront le polyane, les bandes adhésives.
  - ❖ Le service fournit les bandeaux de sol imbibés de détergent désinfectant. Ils seront mis à la lingerie à la fin des travaux ou éliminés dans la filière des DAS.
  - ❖ Le service fournit également du détergent-désinfectant et des tavelles à usage unique pour nettoyer le matériel entrant.
- Circuit des patients : déjà réalisé en amont de notre visite et en accord avec les recommandations de PRI
- Circuit des personnels : Idem
- ❖ Accès des intervenants à la zone de travaux différencié de la zone d'activité
  - ❖ Protection du chantier :
    - Par le service :
    - Maintenir les portes de la circulation fermées
    - Maintenir les portes des salles à proximité de la zone de travaux fermées pendant toute la durée des travaux.

### Dans les salles (zones impactées par les travaux) :

- Obtenir les bouches de ventilation (Vog) si le circuit d'air est continu sur les 2 bâtiments impactés
- Faire fonctionner le nouveau système si possible avant la réalisation du bio nettoyage
- Porter à l'extérieur du côté de la zone de travaux (gâlage et sooch)
- Présence de dalles de faux plafond cette zone et dans le local linge dans le bâtiment en activité : Protéger ce faux plafond par un polyane le recouvrant de façon la plus étanche possible
- Réseau d'eau
  - Vérifier le circuit (commun ou différent sur chaque bâtiment impacté)
  - Boucler le réseau
- Faire la remise en eau le plus rapidement possible après la fin des travaux
  1. Purger tous les robinets et points d'eau tous les jours jusqu'à la fin des travaux (3 minutes par robinet)
  2. Prévoir des contrôles au moins 15 jours avant l'ouverture du service / bâtiment

### II-3) Nettoyage

Réaliser si possible les essais sécurité incendie avant la réalisation du bio nettoyage et vérifier à la fin la fermeture correcte de toutes les trappes

- o Réaliser un bio nettoyage au DD de toute la zone de travaux, des dispositifs médicaux qui y seront installés, des circulations (mains courantes, cimaises,) et des bouches de ventilation (VMC et de sécurité incendie)
- o Sols : microfibre + eau
- o Entretien à renouveler si besoin
- o Pas de prélèvements microbiologiques des surfaces ni de l'air à réaliser

---

# Rapport de l'APAVE

(société française qui intervient dans le domaine de la maîtrise des risques et réalise des activités de contrôle, d'inspection, de certification et de formation sur des thèmes liés à la sécurité)

01 - Portail : Veillez à vous assurer de la fermeture après chaque entrée / sortie avant d'entrer sur le chantier ou de partir - Toutes Entreprises



02 - Equipement démantèlement en place - RAS

ADP



03 - Bungalow démantèlement mis en place - RAS

ADP



04 - Bungalow démantèlement intérieur avec sas mis en place - RAS

ADP



05 - Zone déchets amiantés en place et clové - RAS

ADP



06 - Cloisonnement fait et en cours - RAS

ADP



07 - Cloisonnement fait et en cours - RAS

ADP



08 - Extracteurs en place - RAS

ADP



09 - Fiche de suivi de nettoyage en place et à jour (hygiène et Covid 19) - RAS

ADP



10 - Etiquetage à disposition - L'entreprise va les mettre en place - RAS

ADP



11 - Les clôtures sont ouvertes - Nombre : 4 - A refermer  
**Urgent**  
**Abella**



12 - Les liaisons mécaniques sont au sol  
Voir pourquoi elles ont été déposées - Les refixer de manière saine



13 – Reprendre les **plots béton** afin qu'ils ne dépassent pas (ou peu) sur la circulation de l'APLAI – Risque de chute Abris:



14 – A purger en **urgence** avant démontage Indiquer à ADE où se situe le vanne de **coupure générale** ETC



15 – Les protections au sol ne sont pas assez résistantes – A remplacer ou mettre des **clôtures** interdisant l'accès A définir



16 – Zone fermée entre la partie amiante et la zone bureau – KAS – ADE



17 – Covid 19 : Respecter en permanence les règles gouvernementales – Prendre en compte l'annexe jointe toutes Entreprises



L'accompagnement du CPIAS nous a permis de débiter les travaux de la MAS en toute sécurité et d'anticiper d'éventuelle problème de sécurité et de risque infectieux de nos bâtiments  
Nous avons pu organiser le post travaux et nous nous sommes équipés d'une autre technique de nettoyage, pour faciliter le travail de nos agents.

---



Merci au CPIAS Occitanie pour son écoute  
et ses conseils.

---

Un relais du suivi est mis en place depuis  
peu avec l'EMH du CH Béziers qui prend  
en charge depuis peu les ESMS.

